



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

1324 - Rénovation et accroissement du parc privé

**Conventions de partenariat au titre du Programme
d'intérêt général (PIG) "Rénov'Habitat 67"**

Rapport n° CP/2012/423

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption d'une convention de partenariat avec les communautés de communes du Pays de Wissembourg et de Bischwiller et environs dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau programme d'intérêt général Rénov'Habitat 67.

Le Conseil Général a validé lors de ses réunions du 15 décembre 2008 et du 23 mars 2009 la mise en place d'un dispositif de soutien à l'amélioration du parc privé dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67. Il a prévu une majoration des taux de subvention applicables en cas d'aide complémentaire d'une collectivité locale (commune et établissement public de coopération intercommunale).

Par ailleurs, la possibilité est donnée aux collectivités qui le souhaitent de demander des prestations complémentaires à la mission de suivi-animation confiées par le Conseil Général à des bureaux d'études. Ces prestations complémentaires concernent notamment des permanences à destination des propriétaires privés et des participations à des manifestations.

Le Conseil Général a validé lors de sa réunion du 26 mars dernier le lancement d'un nouveau PIG Rénov'Habitat 67. Aussi, il convient d'annuler et de remplacer les conventions en cours pour y intégrer les nouveaux coûts de la mission et caler la temporalité des conventions.

J'ai l'honneur de vous soumettre deux projets de conventions dans ce cadre.

La convention de partenariat qui vous est proposée pour la communauté de communes de Bischwiller et environs remplace la convention en cours et prévoit des permanences complémentaires d'information ayant pour effet de porter à 2 par mois le nombre de permanences publiques (12 permanences supplémentaires).

La convention de partenariat qui vous est proposée pour la communauté de communes du Pays de Wissembourg remplace la convention en cours et prévoit :

- Des permanences complémentaires d'information ayant pour effet de porter à 2 par mois le nombre de permanences publiques (12 permanences supplémentaires) ;
- Des aides complémentaires pour les bailleurs conventionnant leur logement en loyer social ou très social à hauteur de 10%, ce qui a pour effet de majorer l'aide du Conseil Général de 5% ;
- Des aides complémentaires pour les propriétaires occupants ne rentrant pas dans de l'éco conditionnalité mise en place par le Conseil Général.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

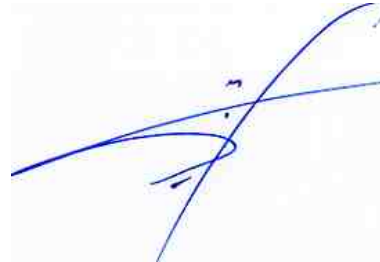
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau Programme d'intérêt général (PIG) "Rénov'Habitat 67", les conventions de partenariat 2012-2016 à conclure entre le Département et respectivement :

- la communauté de communes de Bischwiller et environs*
- la communauté de communes du Pays de Wissembourg et Procvivis Alsace.*

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux conventions au nom du Département.

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL